

Séance du 29 septembre 2020

Présents	GIRAUD Marc : Maire ALIROL Claire, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, CHANAL Fernand, LAGER Joëlle, FERRIER Cédric, LAURENT Monique, GARNIER Vincent, MALEYSON Xavier, PAYS Aurélie, SAHUC Damien
Excusés	IGLESIAS Carmen, DOLE Mathieu, DESCOURS Fanny

I – Changement de prestataire locatif :

Après consultations de plusieurs agences, l'agence CORIMO du PUY EN VELAY prendra désormais la gestion immobilière de la commune (locations des appartements, garages).

II – Changement d'assurance statutaire :

Le centre de gestion représente l'ensemble du personnel communal et propose de souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant une meilleure couverture aux agents.

III – Personnel de remplacement CDG 43 :

Actuellement la secrétaire titulaire sera de retour de congé maternité le 14 octobre et reprendra un temps partiel de droit (17h25) jusqu'au 23 août 2021. D'autre part, la personne qui la remplace est mise à disposition par le centre de gestion jusqu'au 14 octobre, il est donc envisagé de reconduire cette convention jusqu'au 31 décembre 2020.

AVIS FAVORABLE.

IV – FONDS 199 :

Le département a créé en 2016 un dispositif spécifique d'accompagnement à destination des communes de moins de 1000 habitants pour le financement de leurs projets de proximité : le **fonds 199**.

Afin de soutenir l'activité économique du territoire un appel à projet « fonds 199 » est lancé et tout projet doit être envoyé avant le 31 décembre 2020 dernier délai.

La commune opte pour un projet de voirie.

V – Travaux en cours :

- LA COSTE : les accotements de la voie communale 38 du Colombier à la Coste ont été arasés et il s'ensuivra le goudronnage au printemps.
- Le plan d'eau au lieudit COMBRIOL a été comblé afin de recevoir dans un proche avenir une poche souple « réserve incendie » de 120 m3 afin de satisfaire la réglementation relative aux incendies.
- Travaux de réfection à l'appartement (F3) de la cure sont en cours.

VI – Questions diverses :

- Cimetière : la commune abandonne le projet de logiciel du cimetière Berger Levraut au profit du logiciel actuel qui sera installé sur l'ordinateur principal. L'économie réalisée sera consacrée

au projet d'un parking après achat d'une fraction (une largeur de 15 mètres) du terrain jouxtant le cimetière.

- Le délégué militaire départemental de la Haute-Loire précise que la circulaire du 26 octobre 2001 prévoit la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque Conseil Municipal. Ce correspondant qui représente la commune auprès des instances civiles et militaires, assure le lien local entre le monde de la défense et des citoyens.

M GARNIER Vincent a été désigné.

- La loi NOTRe oblige les communes à prendre la compétence des eaux fluviales. Une convention de subdélégation avec l'agglomération du PUY en VELAY sera prise afin que la commune puisse gérer cette compétence.

AVIS FAVORABLE.

- Plan de relance est projeté pour :

- Les rénovations énergétiques des bâtiments publics (4Md€) et des logements privés (2Md€)
- L'accélération de la transformation du secteur agricole (bio, haute valeur environnementale, circuits courts, projets alimentaires territoriaux) : 400M€.
- Un projet de l'aménagement des abords de la mairie sera proposé.

- Alarme de la Poste : un devis de 918€ (69€/mois de location de télé surveillance) a été présenté pour remplacer l'alarme actuelle qui est défectueuse. D'autres devis seront demandés.

- Deux conventions pour des biens de section ont été signées l'une au MONT la seconde à FOUGERES.

- Ecole : un protocole adouci a été mis en place à la rentrée scolaire.

La commune est toujours en attente d'une employée civique.

- RAM : communes (MALREVERS et ST ETIENNE LARDEYROL) utiliseront la salle de la petite enfance 2 vendredis par mois, à partir d'octobre. La responsable s'engage à fournir les produits d'entretien et d'hygiène ainsi que les protocoles.

- La mairie a équipé la pièce d'un extincteur et d'une alarme afin de répondre à la réglementation sur la sécurité.

- La bibliothèque :

Plusieurs animations sont prévues pour cette année :

- Le 28 octobre conte et animations sur les thèmes des ogres et des sorcières sorcière,
- Le 28 novembre spectacle « les affreux » pour les enfants, (salle polyvalente)
- Ateliers de fabrication de décoration de Noël courant décembre.

La mairie va adhérer à Altibox, un site numérique pour la bibliothèque via la BDP (bibliothèque départementale de prêt), qui permettra aux adhérents de la bibliothèque d'avoir accès à la plateforme : cinéma/presse, musique, concerts, l'blibox... et aux formations spécifiques, deux tablettes seront à la bibliothèque.

- Atelier senior :

- pâtisserie le jeudi après-midi tous les 15 jours,
- marche nordique le vendredi après-midi (2 groupes débutants et initiés) sur le thème du patrimoine (bâtiments, pierre, nourriture)

En raison de l'épidémie du coronavirus, le repas des anciens n'aura pas lieu.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 24 novembre à 20 heures.